

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL DU 30 JUIN 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le Jeudi 30 juin 2022 sous la présidence de Rémy LE VOT, Maire.

Point sur les dossiers en cours

- La visite de l' Eglise St Pierre en présence des élus (Rémy Le Vot, Alain Coatmelec), de l'architecte et des Bâtiments de France a eu lieu le 3 juin. Le montant des travaux s'élèverait après une première estimation à un total supérieur à 300 000 €. Le montage du dossier (appel d'offres et demandes de subventions) est en cours, pour des travaux à réaliser dans la mesure du possible en 2023.
- La demande d'autorisation d'installation de la borne de charge pour véhicules électriques Place de l'Eglise est validée.
- Un dossier de demande de subvention pour la construction d'une halle des sports couverte a été déposé auprès de l'Agence Nationale du Sport : Réponse en septembre prochain.
- Le projet de l'aire de camping-car : subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) refusée pour l'instant, mais possibilité d'une acceptation en décembre prochain en fonction des fonds disponibles. Une réflexion est engagée pour réaliser le projet, pour partie en régie, de manière à concrétiser le projet le plus tôt possible.
- En ce qui concerne l'aménagement du bourg une rencontre technique est prévue le 13 juillet prochain avec les services du département, de manière à valider un calendrier des travaux.
- L'enquête publique sur la vente de certains délaissés est lancée. Liste consultable en mairie et permanences du commissaire enquêteur programmées les 12 et 29 juillet prochain en mairie.
- L'achat d'un quatrième « défibrillateur » pour le terrain des sports est en cours, mais confronté à un délai de livraison de plusieurs mois.
- L'ensemble du personnel municipal a bénéficié d'une formation « aux premiers secours » le 29 juin.

Programme de voirie 2022

Le Conseil Municipal valide le programme de voirie 2022 pour un montant total de 160 000 €, afin de renforcer la sécurité de nos routes de campagne.

Cantine à 1 €

Le Conseil Municipal décide de reconduire l'opération « cantine à 1 € » pour la prochaine année scolaire. Ce programme bénéficie d'un soutien pécunier de l'état de 3 €/repas, pour tout repas facturé à 1 € ou 0,90 € aux familles, en fonction de leur quotient familial.

Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 25 septembre prochain à la salle de la cultures et des loisirs de Plounévez-Quintin. Toutes les personnes âgées de 70 ans et plus y seront conviées. Elles pourront se faire accompagner de leurs conjoints ou d'un membre de leur famille.

Subvention et soutiens divers aux associations

Le Conseil Municipal valide une subvention de 700 € en faveur de l'association « Le Kreisker » pour aider au financement de la course cycliste nocturne de mai dernier.

Un $\frac{1}{2}$ tarif association est accordé pour une manifestation à la SCL à l'association « foot jeunes ST Nicolas/Plounévez-Quintin » qui compte dans ses rangs plusieurs jeunes de la commune.

Le Conseil Municipal opte également pour une aide de 800 € pour une intervention de la Cicindèle auprès des enfants de l'école.